



**MAIRIE
DE
MODANE**

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 MARS 2011

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Étaient présents : RAFFIN J.Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - SIMON Christian - COSTA Françoise - MASOCH Gérard - RATEL Chantal - THOMAS Louis - FACON Christian - PIEPER Anne - CANTEL Sébastien - PERRI René - DA LAMA Marie - LAGLERA Dora – RITTAUD Nathalie - BILLOIR Julien - BENI Elodie - LANFREY Claudine - CHIAPUSSO Aline - DEBERNARDI Bernard.

Procurations : GRAVIER François à RATEL Chantal - FRIQUET Claude à LAGLERA Dora - GROS Isabelle à CHIAPUSSO Aline - BOTTE Géraldine à RITTAUD Nathalie - BREIT Magali à DEBERNARDI Bernard.

Absent excusé : LETT Xavier.

Madame Nathalie RITTAUD a été élue secrétaire.

=====

Monsieur le Maire de compléter l'ordre du jour initial par les affaires suivantes :

- ⇒ Création d'emplois budgétaires non permanents saisonniers
- ⇒ Projet de route forestière de Montrond : plan de financement prévisionnel – demandes de subventions
- ⇒ Aménagement de la salle multi-activités pour la pratique de l'escrime :
 - approbation du projet et du plan de financement prévisionnel
 - demande de subvention auprès du centre national pour le développement du sport (CNDS)
- ⇒ Gestion des pelouses sèches de Loutraz : contrat d'entretien 2011-2015

Avis favorable de l'assemblée communale

=====

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2011

A l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 26 janvier 2011 est approuvé.

2. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Madame Catherine DERVAUX, conseillère municipale, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'installation d'un nouveau conseiller municipal en la personne de Monsieur Sébastien CANTEL.

3. REPRESENTATION DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DIFFERENTS ORGANISMES : MODIFICATIONS AFFERENTES

Suite à l'installation de Monsieur Sébastien CANTEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications dans la composition des commissions municipales ainsi qu'il suit :

- **Environnement – cadre de vie** : Monsieur Sébastien CANTEL en remplacement de Madame Catherine DERVAUX
- **Tourisme** : Monsieur Sébastien CANTEL en remplacement de Madame Catherine DERVAUX

4. BUDGET PRINCIPAL : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS

A l'unanimité, le Conseil Municipal, dans l'attente du vote des comptes administratif et de gestion 2010, décide de reprendre les résultats du budget principal de l'exercice ainsi qu'il suit :

Recettes de fonctionnement	8 109 851,93 €
Dépenses de fonctionnement	-6 052 987,71 €
Résultat de l'exercice	2 056 864,22 €
Résultat reporté 2009	1 967 636,73 €
Résultat de fonctionnement 2010	4 024 500,95 €
Recettes d'investissement	3 343 796,64 €
Dépenses d'investissement	-3 702 490,56 €
Résultat de l'exercice	-358 693,92 €
Résultat reporté 2009	-584 479,28 €
Résultat d'investissement 2010	-943 173,20 €
Résultat d'exécution 2010	3 081 327,75 €
Reste à réaliser recettes	408 761,00 €
Reste à réaliser dépenses	-889 093,00 €
Solde reste à réaliser	-480 332,00 €
Financement du besoin de financement 2010	
Résultat d'investissement	-943 173,20 €
Solde restes à réaliser	-480 332,00 €
Solde	-1 423 505,20 €
A financer sur fonctionnement	-1 423 505,20 €
Résultat de fonctionnement	4 024 500,95 €
A reporter en 2011(002)	2 600 995,75 €

BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 16 927 530 € respectivement :

- Section de fonctionnement..... 9 380 765 €
- Section d'investissement..... 7 546 765 €

TARIFS 2011

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les tarifs 2011 suivants, avec effet à la date d'entrée en vigueur de la délibération support.

	2010	2011	Variation en %
CONCESSIONS CIMETIERE			
50 ans	61,00 €	62,00 €	1,64
30 ans	32,00 €	33,00 €	3,13
15 ans	20,00 €	21,00 €	5,00
Columbarium 30 ans 3 urnes	340,00 €	346,00 €	1,76
LOCATION SALLE DES FETES JOURNEE (1)			
spectacles et loto (2)	55,00 €	56,00 €	1,82
conférences payantes (2)	38,00 €	39,00 €	2,63
conférences gratuites (2)	19,00 €	20,00 €	5,26
arbres de Noël	46,00 €	47,00 €	2,17
bals, thés dansants, apéritifs de mariage (2)	72,00 €	74,00 €	2,78
supplément cuisine	86,00 €	88,00 €	2,33
LOCATION SALLE DES FETES WEEK END (1)			
sans cuisine (2)	106,00 €	108,00 €	1,89
supplément cuisine	86,00 €	88,00 €	2,33
caution	500,00 €	500,00 €	/
retenue pour nettoyage	90,00 €	92,00 €	2,22

LOCATION SALLE POLYVALENTE			
de 1 h à 1/2 journée	25,00 €	26,00 €	4,00
journée	40,00 €	41,00 €	2,50
salle poly apéritifs	70,00 €	72,00 €	2,86
LOCATION SALLE DU THABOR			
journée (1)	157,00 €	160,00 €	1,91
week-end (1)	265,00 €	269,00 €	1,51
supplément sono par jour	52,00 €	53,00 €	1,92
supplément cuisine par jour	86,00 €	88,00 €	2,33
salle de réunion 1 h à 1/2 journée (1)	50,00 €	51,00 €	2,00
salle de réunion journée (1)	80,00 €	82,00 €	2,50
caution salle	2 000,00 €	2 000,00 €	/
supplément caution cuisine	500,00 €	500,00 €	/
supplément caution sono	500,00 €	500,00 €	/
location mensuelle parking (4 mois)	35,00 €	36,00 €	2,86
caution parking	35,00 €	36,00 €	2,86
DROIT DE PLACE ET STATIONNEMENT			
annuel marché foire m linéaire	38,00 €	39,00 €	2,63
hebdo marché m linéaire	1,55 €	2,00 €	29,03
vogue, cirque marché de 1 à 8 jours	1,55 €	2,00 €	29,03
vogue, cirque > à 8 jours	3,10 €	4,00 €	29,03
RAMASSAGE SCOLAIRE			
trimestre pour un enfant	37,00 €	38,00 €	2,70
trimestre pour 2 enfants	66,00 €	67,00 €	1,52
trimestre pour 3 enfants	88,00 €	90,00 €	2,27
trimestre pour 4 enfants	98,00 €	100,00 €	2,04
TAXIS : droit de place annuel	157,00 €	160,00 €	1,91
locations jardins terres blanches	18,50 €	19,00 €	2,70
location parking emplacement	24,00 €	25,00 €	4,17
location parking box	34,00 €	35,00 €	2,94
MISE EN DECHARGE			
4xR	23,50 €	24,00 €	2,13
6xR	47,00 €	48,00 €	2,13
Semi	68,00 €	70,00 €	2,94
TAUX Horaire mise à dispo personnel communal	37,00 €	38,00 €	2,70

(1) ces tarifs sont valables pour les habitants de Modane

hors commune : prix d'origine x 2

(2) supplément hiver : +50% du prix d'origine

SUBVENTIONS 2011

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe la liste des subventions 2011 aux associations ainsi qu'il suit :

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant budgétisé en 2010	Montant mandaté en 2010	Montant budgétisé pour 2011
Animation			
Association loisirs créatifs Modanais	100,00	100,00	100,00
Atelier des mains créatives	300,00	300,00	350,00
Club du Troisième Age, aînés ruraux	950,00	950,00	950,00
Majorettes edelweiss	150,00	150,00	250,00
Modane-Fourneaux en fête	1 200,00	1 200,00	1 000,00
Tous les arts	100,00	100,00	100,00
Sous total (Animation)	2 800,00	2 800,00	2 750,00
Autres			
AICA (St-Hubert Modanaise)	230,00	230,00	230,00
Amicale Sapeurs Pompiers	440,00	900,00	450,00

Association Amicale du Personnel Communal	3 710,00	3 710,00	3 378,00
Association Intercommunale des mutilés anciens combattants et victimes de guerre	250,00	250,00	250,00
Association Scolaire Jules Ferry	400,00	400,00	400,00
Club Canin	150,00	150,00	150,00
Ecole maternelle Paul Bert	350,00	350,00	350,00
FAVEC	420,00	420,00	420,00
GIDA de Haute Maurienne	1 143,00	1 143,00	1 143,00
Les Médaillés Militaires	80,00	80,00	80,00
Office de Tourisme	495 000,00	393 700,00	601 522,00
Sou des écoles	1 560,00	1 560,00	1 560,00
Sous total (Autres)	503 733,00	402 893,00	609 933,00
<i>Culturelles et Musique</i>			
Association artistique Modanaise	650,00	650,00	650,00
Association pour les Jumelages	200,00	200,00	400,00
Chorale Le Petit Bonheur	550,00	550,00	550,00
Cœur perdu	200,00	200,00	200,00
Dante Alighieri	750,00	750,00	750,00
G.R.A.C.	3 500,00	3 500,00	3 500,00
MF Dancing Club	200,00	200,00	200,00
Union Musicale du Charmaix	3 370,00	3 370,00	1 700,00
Sous total (Culturelles et musique)	9 420,00	9 420,00	7 950,00
<i>Patrimoine</i>			
Mémoires sans frontières	150,00	150,00	300,00
Musée de la traversée des Alpes	550,00	550,00	550,00
Société Mycologique et botanique de Haute Maurienne	450,00	450,00	450,00
Sous total (Patrimoine et tradition)	1 150,00	1 150,00	1 300,00
<i>Santé - Social</i>			
Amicale pour le don du sang bénévole du Canton de Modane	450,00	450,00	230,00
AMIES	720,00	720,00	720,00
APEI de Maurienne	600,00	600,00	600,00
Croix rouge Comité Local	2 200,00	2 200,00	2 200,00
France Alzheimer Savoie	200,00	200,00	200,00
Secours Catholique Modane	970,00	970,00	970,00
Sous total (Santé - Social)	5 140,00	5 140,00	4 920,00
<i>Sportives</i>			
AIRSOFT Haute Maurienne			150,00
Association "Les Vals Riders"	150,00	150,00	150,00
Basket club Modanais	3 500,00	3 500,00	1 800,00
Boule Modanaise	580,00	580,00	580,00
Club Alpin français MODANE-THABOR Escalade	850,00	850,00	850,00
Club de tir de Modane	950,00	950,00	1 150,00
Club Subaquatique Maurienne	550,00	550,00	550,00
Escrime	550,00	550,00	0,00
La Mouche (pêche)	0,00	150,00	150,00
Le Pied à l'étrier	0,00	0,00	150,00
Maurienne Judo	500,00	500,00	500,00
Modane Aïkido	200,00	200,00	350,00
Monolithe ski de fond	1 300,00	1 300,00	1 300,00
Pétanque MODANE FOURNEAUX	300,00	300,00	300,00
Sports Hiver Modane Valfréjus	11 100,00	11 100,00	11 100,00
Tennis club MODANE	610,00	610,00	610,00
THABOR CHABERTON	0	1 500,00	1 500,00
Union Cycliste Vanoise	150,00	150,00	250,00

Union Sportive Modane	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Volley Ball MODANE	400,00	400,00	400,00
Sous total (sportives)	28 190,00	29 840,00	28 340,00
Subventions exceptionnelles			
Club de tir de Modane			200,00
GPCM	1 200,00	1 200,00	0,00
SHM Valfréjus		2 250,00	2 000,00
Union Cycliste Vanoise	0,00	0,00	0,00
Union Sportive Modane			
Sous total (exceptionnelles)	1 200,00	3 450,00	2 200,00
TOTAL GENERAL	551 633,00	454 693,00	657 393,00

5. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CITE B : COMPTE DE GESTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget annexe du lotissement Cité B.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CITE B : COMPTE ADMINISTRATIF

A l'unanimité moins une abstention (Monsieur le Maire), le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget annexe du lotissement Cité B dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	2 114,76	0	-50 489,24	-48 374,48
Fonctionnement	104,86	0	-104,86	0
TOTAL	2 219,62	0	-50 594,10	-48 374,48

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CITE B : AFFECTATION DU RESULTAT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du lotissement Cité B ainsi qu'il suit :

- résultat de fonctionnement 0 €
- résultat d'investissement -48374,48 € (à reporter)
- report à nouveau créditeur (excédent de fonctionnement reporté)..... 0 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CITE B : BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 du budget annexe lotissement Cité B pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 140 777 € respectivement :

- Section de fonctionnement..... 92 402 €
- Section d'investissement..... 48 375 €

6. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT SAINT SUAIRE : COMPTE DE GESTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget annexe du lotissement Saint Suaire.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT SAINT SUAIRE : COMPTE ADMINISTRATIF

A l'unanimité moins une abstention (Monsieur le Maire), le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget annexe du lotissement Saint Suaire dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	251 028,00	0	-251 028,00	0
Fonctionnement	-255 452,32	0	249 180,17	-6 272,15
TOTAL	-4 424,32	0	-1 847,83	-6 272,15

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT SAINT SUAIRE : AFFECTATION DU RESULTAT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du lotissement Saint Suaire ainsi qu'il suit :

- résultat de fonctionnement..... -6272,15 € (à reporter)
- résultat d'investissement..... 0 €
- report à nouveau créateur (excédent de fonctionnement reporté) 0 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT SAINT SUAIRE : BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 du budget annexe lotissement Saint Suaire pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 550 136 € respectivement :

- Section de fonctionnement..... 299 108 €
- Section d'investissement 251 028 €

7. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PARC D'ACTIVITE DES TERRES BLANCHES : COMPTE DE GESTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget annexe du lotissement Parc d'Activité des Terres Blanches.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PARC D'ACTIVITE DES TERRES BLANCHES : COMPTE ADMINISTRATIF

A l'unanimité moins une abstention (Monsieur le Maire), le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget annexe du lotissement Parc d'Activité des Terres Blanches dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	175 880,46	0	113 029,82	288 910,28
Fonctionnement	-500,00	0	41 486,64	40 986,64
TOTAL	175 380,46	0	154 516,46	329 896,92

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PARC D'ACTIVITE DES TERRES BLANCHES : AFFECTATION DU RESULTAT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du lotissement Parc d'Activité des Terres Blanches ainsi qu'il suit :

- résultat de fonctionnement40986,64 €
- résultat d'investissement288910,28 € (à reporter)
- report à nouveau créateur (excédent de fonctionnement reporté).....40986,64 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PARC D'ACTIVITE DES TERRES BLANCHES : BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 du budget annexe lotissement Parc d'Activité des Terres Blanches pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 639 706 € respectivement :

- Section de fonctionnement..... 350 796 €
- Section d'investissement..... 288 910 €

8. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES HAUTS DE LOUTRAZ : COMPTE DE GESTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget annexe du lotissement Les Hauts de Loutraz.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES HAUTS DE LOUTRAZ : COMPTE ADMINISTRATIF

A l'unanimité moins une abstention (Monsieur le Maire), le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget annexe du lotissement Les Hauts de Loutraz dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	0	0	91 707,66	91 707,66
Fonctionnement				
TOTAL			91 707,66	91 707,66

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES HAUTS DE LOUTRAZ : AFFECTATION DU RESULTAT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du lotissement Les Hauts de Loutraz ainsi qu'il suit :

- résultat de fonctionnement 0 €
- résultat d'investissement.....91707,66 € (à reporter)
- report à nouveau créateur (excédent de fonctionnement reporté)..... 0 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES HAUTS DE LOUTRAZ : BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 du budget annexe lotissement Les Hauts de Loutraz pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 544 092 € respectivement :

- Section de fonctionnement..... 272 046 €
- Section d'investissement..... 272 046 €

9. BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget annexe eau et assainissement.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF

A l'unanimité moins une abstention (Monsieur le Maire), le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget annexe eau et assainissement dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	-345 484,70		-401 234,22	-746 718,92
Fonctionnement	169 568,82	169 568,82	729 031,90	729 031,90
TOTAL	-175 915,88	169 568,82	327 797,68	-17 687,02

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe eau et assainissement ainsi qu'il suit :

- résultat de fonctionnement.....729031,90 €
- résultat d'investissement..... -746718,92 €
- solde restes à réaliser -48405,00 €
- couverture du besoin de financement dégagée par la section d'investissement -795123,92 €
- report à nouveau créateur (excédent de fonctionnement reporté) 0 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 du budget annexe eau et assainissement pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 3 115 039 € respectivement :

- Section de fonctionnement..... 561 449 €
- Section d'investissement..... 2 553 590 €

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT : SURTAXE COMMUNALE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de porter le montant de la surtaxe communale à 0,15 €/m³ HT avec effet à la date d'entrée en vigueur de la délibération support.

10. BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DE VALFREJUS : COMPTE DE GESTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget de la Régie Municipale de Valfréjus.

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DE VALFREJUS : COMPTE ADMINISTRATIF

A l'unanimité moins une abstention (Monsieur le Maire), le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget de la Régie Municipale de Valfréjus dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	23 186,83	0	0	23 186,83
Fonctionnement	89 307,51	0	84 895,00	174 202,51
TOTAL	112 494,34	0	84 895,00	197 389,34

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DE VALFREJUS : AFFECTATION DU RESULTAT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de la Régie Municipale de Valfréjus ainsi qu'il suit :

-résultat de fonctionnement-----	174 202,51 €
-résultat d'investissement-----	23 186,83 € (à reporter)
-report à nouveau créateur (excédent de fonctionnement reporté) -----	174 201,51 €

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DE VALFREJUS : BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 du budget annexe de la Régie Municipale de Valfréjus pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de 202 169 € respectivement :

- Section de fonctionnement..... 178 983 €
- Section d'investissement..... 23 186 €

11. MODIFICATIONS ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit et d'approuver la mise à jour de cet état.

- création de :
 - un poste de Rédacteur à temps complet
 - un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe à temps complet,
- suppression de :
 - deux postes de Technicien principal de 2^{ème} classe,
 - un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe
 - deux postes d'agents de maîtrise
 - deux postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe
 - trois postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe
 - deux postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe
 - un poste de moniteur EPS
 - un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe

12. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX HORS LOCAUX SCOLAIRES A UNE ASSOCIATION : MODELE DE CONVENTION AFFERENTE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le modèle de convention portant occupation de locaux communaux à intervenir avec les associations.

Monsieur le Maire est autorisé à signer ces conventions dans le cadre desquelles les locaux communaux sont mis à disposition à titre gratuit au profit des seules associations modanaises.

13. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS ANNEE 2010

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2010.

14. AVENANT N°1 A LA CONVENTION COMMUNE DE MODANE / SARL LE HAMEAU DU CHARMAIX

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention commune de Modane / SARL Le Hameau du Charmaix dont l'augmentation de la surface hors œuvre nette (S.H.O.N.) du projet immobilier afférent entraîne une charge foncière supplémentaire d'un montant de six mille cinq cent quatre vingt euros hors taxes (6 580 € HT).

15. SECURISATION DU PASSAGE DES MELEZETS A VALFREJUS : ACQUISITIONS FONCIERES AFFERENTES

Dans le cadre des travaux entrepris pour la sécurisation du passage situé à l'arrière de l'immeuble «Les Mélézets» à Valfréjus, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les acquisitions foncières suivantes, propriété des époux CLAPPIER :

Références Cadastrales	Lieu-dit	Contenance	Prix au m ² (€)	Prix Total (€)
F 2732	Le Charmaix Ouest	1a 09ca	5 €	545 €
F 2733	Le Charmaix Ouest	6ca	5 €	30 €
			TOTAL	575 €

et des consorts CLAPPIER/GUILLON :

Références Cadastrales	Lieu-dit	Contenance	Prix au m ² (€)	Prix Total (€)
F 2735	Le Charmaix Ouest	63ca Partie de voirie = 19 ca Talus = 44 ca	25 € 5 €	695 €

16. ACCUEIL DU TOUR DE FRANCE 2011 : CONVENTION AFFERENTE – DEMANDES DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir avec la société AMAURY SPORT ORGANISATION pour l'accueil de la 19^{ème} étape de l'édition 2011 du Tour de France, Modane-Valfréjus / l'Alpe d'Huez dont le départ sera donné à Modane le 22 juillet prochain.

Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention et à solliciter les concours financiers du Syndicat du Pays de Maurienne et du Conseil Général de la Savoie.

17. ACCUEIL DE L'ETAPE DU TOUR MONDOVELO 2011 : CONVENTION AFFERENTE - DEMANDES DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir avec la société AMAURY SPORT ORGANISATION pour l'accueil de l'étape du tour Mondovélo Modane-Valfréjus / l'Alpe d'Huez dont le départ sera donné à Modane le 11 juillet prochain.

Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention et à solliciter les concours financiers du Syndicat du Pays de Maurienne et du Conseil Général de la Savoie.

18. CONVENTION DE PARTENARIAT COMMUNE DE MODANE / OFFICE DE TOURISME MODANE-VALFREJUS : AVENANT N°1

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre la commune de Modane et l'Office de Tourisme Modane-Valfréjus.

Monsieur le Maire est autorisé à signer cet avenant.

19. MISE A DISPOSITION DE LA BALAYEUSE CANTONALE SANS CHAUFFEUR : CONVENTION AFFERENTE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition de la balayeuse cantonale sans chauffeur à intervenir avec le Syndicat Intercommunal du Canton de Modane.

Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention.

20. ACCUEIL D'UN ECRIVAIN EN RESIDENCE D'AUTEUR A MODANE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de résidence littéraire à Modane avec l'écrivain Robert PICCAMIGLIO ainsi que le plan de financement prévisionnel dont le coût d'objectif s'élève à six mille cent quatre vingt trois euros (6 183 €).

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier du département de la Savoie ainsi que les concours de St-Michel et St-Jean de Maurienne et de Lanslebourg.

21. REDEVANCES POUR OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Par vingt deux voix pour, deux voix contre (M. THOMAS et Mme LANFREY) et deux abstentions (Mme COSTA et M. CANTEL), le Conseil Municipal fixe les redevances pour occupation privative du domaine public en 2011 ainsi qu'il suit :

- secteur Valfréjus-----24 € le m² pour une année
- secteur -----15 € le m² (à partir de la fin des travaux engagés dans ce secteur communal)
- secteur centre ville-----5 € le m²

22. RENOUELEMENT RESEAU EAU POTABLE : DELEGATION AU CONSEIL GENERAL DE LA SAVOIE POUR LA PERCEPTION DES FINANCEMENTS COMMUNAUX ATTRIBUES PAR L'AGENCE DE L'EAU

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Conseil Général de la Savoie à percevoir pour le compte de la Commune la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau dans le cadre du renouvellement du réseau d'eau potable communal.

23. CREATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES NON PERMANENTS SAISONNIERS (affaire complémentaire)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve pour l'année 2011, la création de six emplois budgétaires non permanents saisonniers pour les besoins des services techniques ainsi que d'un emploi budgétaire non permanent saisonnier pour les besoins de la bibliothèque.

24. PROJET DE ROUTE FORESTIERE DE MONTROND : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - DEMANDES DE SUBVENTIONS (affaire complémentaire)

Par seize voix pour, cinq contre (Mme CHEVALLIER, M. THEOLIER, M. RAFFIN, M. FACON, M. BILLOIR) et 5 abstentions (Mme LAGLERA, M. FRIQUET, M. PERRI, Mme SELTZER, Mme CHIAPUSSO), le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter les concours financiers de l'Europe au titre du FEADER, de l'Etat, du Département de la Savoie, et de la Région Rhône Alpes dans le cadre du projet de route forestière de Montrond et à signer tout document correspondant

25. AMENAGEMENT DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES POUR LA PRATIQUE DE L'ESCRIME : approbation du projet et du plan de financement prévisionnel et demande de subvention auprès du centre national pour le développement du sport (CNDS) (affaire complémentaire)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement de la salle multi-activités pour la pratique de l'escrime ainsi que le plan de financement prévisionnel dont le coût d'objectif s'élève à dix huit mille cent quatre vingt un euros hors taxes (18 181 € HT).

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Etat auprès du Centre National pour le Développement du Sport.

26. GESTION DES PELOUSES SECHES DE LOUTRAZ : CONTRAT D'ENTRETIEN 2011-2015 (affaire complémentaire)

Dans le cadre des mesures compensatoires à la destruction de trois espèces végétales protégées qui se développent en particulier sur les milieux de pelouses sèches, le Conseil Municipal, par vingt quatre voix pour et deux abstentions (Mme LAGLERA, M. FRIQUET), approuve la convention à intervenir avec le département de la Savoie relative aux conditions d'entretien du site de Loutraz.

Messieurs MASOCH et PERRI sont désignés pour siéger à la commission locale en charge du contrôle annuel de l'entretien des parcelles concernées.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 23h00

Le Maire,

J.Claude RAFFIN